

Bilan de compétences

Modalités pédagogiques

Durée : 24 heures en 12 sessions (sur une période de 10 à 16 semaines)

Horaires : Voir convention

Lieu : Voir convention

Participants : Formation sous la forme exclusive d'entretiens individuels

Dates : Voir convention

Présentation de la formation

Vous êtes actuellement salarié ou en recherche d'emploi, vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel ? Le Bilan de Compétences est une prestation qui vous permet de faire le point sur vos compétences, aptitudes, et motivations. Un bilan de compétences c'est un travail sur vous. Il est utilisé dans le but de définir ou de valider un projet professionnel et son adéquation avec votre profil.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Définir un projet professionnel et/ou un projet de formation
- Faire le point sur son parcours
- Réfléchir à sa dynamique d'évolution personnelle et professionnelle
- Mettre en place un projet d'avenir (reconversion, formation)

Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne souhaitant définir un projet professionnel et/ou un projet de formation

Prérequis :

Savoir parler français.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Phase 1 : Préliminaire (2h)

- Analyse de la demande, clarification des besoins/valeurs/aspirations : 2h

Remise d'un livret de suivi individuel

Phase 2 : Investigation (14h)

- Inventaire des Savoirs-Être et Savoir-faire acquis à partir du parcours antérieur professionnel, personnel et social : 2h
- Analyse des compétences et des points forts : 2h
- Identification des potentiels à développer selon les intérêts : 2h
- Analyse des motivations et des freins : 2h
- Identification des potentiels projection sur des cibles d'évolution professionnelle : 2h
- Exploitation des informations collectées : 2h
- Validation des cibles, définition du projet : 2h

Phase 3 : Conclusion (8h)

- Mise en perspective des informations de la phase 2 : 2h
- TRE : CV, LM, préparation aux entretiens professionnels et autre accompagnement sur les ressources nécessaires aux démarches : 2h
- Aide à l'élaboration des étapes du plan d'actions : 2h
- Restitution du Bilan et accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'actions : 2h

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation se décompose en 3 étapes : Phase préliminaire (analyse des besoins et des objectifs), Phase d'investigation et une Conclusion.

Supports : Remise d'un livret de suivi individuel

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en bilan de compétence

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'emargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Remise d'une synthèse de l'accompagnement

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 04 65 07 70 70 ou par mail à handicap@santeprev.fr